



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le lundi 18 décembre 2023 à 19 h 15

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le maire Georges Bourelle et les conseillers Dominique Godin, Martin St-Jean, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss, Peggy Alexopoulos

AUSSI PRÉSENTS :

Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques, Dominique Quirk, greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son Honneur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 18 décembre 2023 à 19 h 15

2023-12-719 Il est proposé par le conseiller Roger Moss, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 18 décembre 2023 à 19 h 15, tel que soumis.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Son Honneur le maire indique qu'il y a une présentation sur le site Web de la Ville qui explique le PTI et le budget de manière très détaillée. Il invite les résidents à la visionner, mais, entre-temps, il demande au directeur général, Patrice Boileau, de faire une synthèse du PTI 2024-2026 et du budget 2024.

Un résident demande d'expliquer pourquoi le détail du Programme triennal d'immobilisations n'est pas fourni.

Le directeur général indique qu'il y a quelques années, le Conseil a décidé de fournir la liste des projets sans les coûts projetés. Il explique que la raison est pour éviter que les entrepreneurs qui répondent aux appels d'offres connaissent le montant estimé par la Ville pour un projet en particulier. La Ville estime que c'est la meilleure façon de travailler afin de recevoir des soumissions d'appels d'offres à faible coût.

Enfin, Son Honneur le maire donne l'opportunité au président du Comité des finances, le conseiller Robert Mercuri, d'ajouter ses commentaires. Son Honneur le maire réitère que les taxes d'agglomération ont augmenté de 4 %, même si l'augmentation des dépenses réelles est de 6,07 %. Il explique que le budget global de la Ville de Montréal présente un surplus, il confirme que les chiffres présentés suivent les règles comptables municipales, mais il croit que lorsque les ajustements budgétaires nécessaires seront apportés, le déficit sera identifié à plus de 51 millions de dollars pour 2023.

La greffière annonce le début de la période de questions.

Une résidente suggère de réaffecter les dépenses des policiers (SPVM) à la bibliothèque, aux parcs et aux activités récréatives, ce qui peut réduire le taux de criminalité. Elle demande d'augmenter le budget du Plan pour les personnes handicapées et d'adopter un règlement sur les normes d'accessibilité.

Son Honneur le maire indique qu'il n'y a pas de relation directe entre le budget de la sécurité publique et le budget de Culture et loisirs. Il ajoute que la sécurité publique, qui comprend le SPVM et les services d'incendie, est une dépense d'agglomération payée par le paiement



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

d'une quote-part qui est établie par la Ville de Montréal. Malheureusement, la Ville n'a aucun contrôle sur cette dépense. Il explique que la principale responsabilité de la patrouille municipale de Beaconsfield est de s'assurer que les règlements municipaux sont appliqués et qu'elle n'est pas considérée comme faisant partie du corps policier. Il indique que l'administration de la Ville gère les activités culturelles et de loisirs de Beaconsfield. Son Honneur le maire indique que divers projets sont à l'étude pour améliorer l'accessibilité ultérieurement, notamment la signalisation sonore aux feux de circulation et une meilleure accessibilité aux édifices municipaux.

Un résident demande d'expliquer pourquoi les effectifs du programme Parcs dans la PTI sont disproportionnés, d'une année à l'autre. Il demande pourquoi ils sont si élevés, il souhaiterait pouvoir constater une augmentation linéaire.

Son Honneur le maire demande au directeur général de répondre à cette question. Patrice Boileau explique que les projets du Plan directeur des parcs sont tous de nature différente, certains sont plus longs à planifier, certains sont plus grands, certains sont plus coûteux, et ainsi de suite. Il reconnaît que les chiffres ne sont pas linéaires, notamment parce que les projets diffèrent d'une année à l'autre. Il explique en donnant l'exemple du projet de drainage qui sera réalisé au parc Rockhill en 2026, il signale que le coût de ce projet sera élevé et par conséquent, les chiffres de cette année-là seront importants.

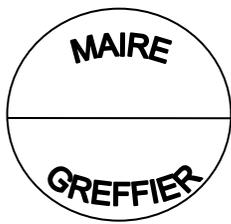
Un résident compare les chiffres du PTI de l'année dernière aux chiffres de cette année et remet en question le pourcentage d'augmentation élevé. Il demande si des montants supplémentaires ont été ajoutés pour le projet Imagine, car il remarque une catégorie nommée construction. Il demande également à être informé du coût global estimé du projet Imagine. Il demande si les contribuables seront appelés à voter sur le projet Imagine ou si cela se fera conformément aux dispositions nécessaires pour l'approbation d'un règlement d'emprunt.

Le directeur général indique que les lignes du projet Imagine correspondent à celles de l'année dernière, puisqu'il y a eu aucun progrès concernant ce projet, les chiffres ont été reportés à 2024-2026. Il indique que le coût est comme annoncé précédemment, de 18 à 20 millions. Il ajoute qu'une subvention de 3,1 millions a été accordée et que la Ville suit les orientations données par le Conseil relativement à ce projet. Il indique que la hausse du PTI est liée au Centre récréatif et à la piscine qui nécessitent d'importantes rénovations. Il ajoute que la directrice des travaux publics a déjà déposé une demande de subvention dans le cadre des programmes du gouvernement. Il mentionne que le Centre récréatif a 50 ans et l'édifice Centennial est encore plus vieux, la Ville doit combler les besoins de rénovation. Son Honneur le maire confirme qu'il y aura un vote, le Conseil votera en premier et ensuite une procédure d'enregistrement aura lieu dans le cadre du processus obligatoire pour l'approbation d'un règlement d'emprunt.

Une résidente indique qu'un refuge pour animaux est indiqué dans le budget, quoiqu'elle ne le voit pas mentionné sur le site Internet de la Ville. Elle ajoute que cela serait bien que Beaconsfield fasse de la publicité et allouait plus d'argent aux services animaliers.

Son Honneur le maire indique que la Ville ne possède pas de refuge pour animaux, mais il y a un espace pour garder les animaux pendant 72 heures, l'espace n'est pas accessible au public. Il ajoute que tous les chiens sont réclamés dans un délai de 72 heures. Le directeur général indique que la Ville a un contrat avec la SPCA Vaudreuil et qu'ils viennent au besoin.

La période de questions se termine à 19 h 50.



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

30. FINANCES ET TRÉSORERIE

30.1 Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

2023-12-720 Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

30.2 Adoption du budget 2024 de la Ville de Beaconsfield

2023-12-721 Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par la conseillère Peggy Alexopoulos et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le budget 2024 au montant de 59 929 638 \$ pour les revenus et les dépenses.

95. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Martin St-Jean, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance extraordinaire à 19 h 52.

MAIRE

GREFFIÈRE